

## Déjà plus de 200 000 cartes électroniques pour étrangers délivrées au 31 décembre 2008.



Tout avait commencé en 2006 par un projet pilote lancé dans quatre communes (Uccle, Tubize, Anvers et La Calamine) visant le remplacement progressif des cartes cartonnées blanches, jaunes, et bleues pour les citoyens étrangers par un document électronique.

Cette nouvelle carte électronique a de nombreux atouts. Naturellement, **l'imitation et la falsification** des documents d'identité sont rendues plus difficiles.

De plus, cette évolution vers un document électronique ouvre la porte de l'« **e-government** » aux citoyens étrangers ! La nouvelle carte permettra à son possesseur d'apposer sa signature électronique sur des documents grâce à l'identification électronique et d'échanger des informations avec l'administration ou les entreprises privées et ce, n'importe quand et n'importe où.

Au 31 décembre 2008, Plus de **200.000 cartes électroniques pour étrangers** avaient déjà été distribuées : un véritable succès!

La famille des documents d'identité électroniques va continuer à s'agrandir en 2009 avec le lancement de la [Kids-ID](#), la carte d'identité électronique pour les enfants de moins de 12 ans.

Parallèlement à ces nouveaux projets, l'eID continue son chemin : tous les Belges de plus de 12 ans auront comme prévu leur eID en poche pour la fin de l'année 2009 !